

# Charte d'identité (publics, missions et valeurs)

Fondation Neuchâtel Addictions

---

## **Publics**

La Fondation Neuchâtel Addictions s'adresse:

**- à toutes les personnes qui consomment des drogues légales ou illégales, et ce de manière peu problématique, problématique ou dépendante, et qui adoptent au travers d'une activité des comportements susceptibles de créer une dépendance (jeu excessif, cyberdépendance, achats compulsifs)**

**- à leurs parents, proches, familles et amis**

**- aux adolescents et jeunes adultes**

**- aux professionnels**

- > des milieux sociaux, éducatifs et médicaux
- > des milieux de l'enseignement et de la formation professionnelle
- > de la justice et de la police

**- aux organisateurs de manifestations**

- > culturelles
- > festives
- > sportives

**- aux partenaires**

- > des structures institutionnelles
- > politiques

**- aux médias**

# Charte d'identité (publics, missions et valeurs)

Fondation Neuchâtel Addictions

---

## Missions et valeurs

### 1. La prévention et la promotion de la santé

La promotion de la santé est centrée sur le contexte. Elle vise à maintenir et à favoriser un climat propice à la santé psychique, physique et sociale.

La prévention vise à éviter l'apparition de facteurs de risque. C'est avant tout s'intéresser aux motivations, aux bénéfices et inconvénients de certains comportements de consommation, ainsi qu'aux ressources à disposition. C'est valoriser une façon d'être, de gérer l'effort, l'échec, les différences, le rapport aux autres, le rapport à sa propre qualité de vie.

La prévention concerne les produits psychotropes (alcool et autres) et comportements addictifs, sans distinction.

#### **La Fondation Neuchâtel Addictions met en place des actions pour:**

- **INFORMER, SENSIBILISER**, répondre à des questions spécifiques sur les produits, les dépendances et les comportements
- **INDUIRE UNE REFLEXION** sur la thématique des addictions et sur les différents usages: peu problématique, problématique abusif, dépendant
- **REPERER et ORIENTER** les personnes à risque
- **METTRE EN ŒUVRE DES MOYENS** d'accompagnement
- **PARTICIPER A L'ELABORATION DE REGLES** de protection de la jeunesse et les faire respecter (restriction de l'accès, politique de limitation de la publicité, interdiction et réglementation)
- **AGIR SUR LES CONTEXTES DE VIE** en milieu scolaire, au niveau des groupements associatifs, auprès des familles et de la collectivité, par des campagnes de prévention

#### **Par ces actions, elle souhaite contribuer à:**

##### Sur le plan individuel...

- **FAVORISER UNE COMPREHENSION** objective des phénomènes d'addiction
- **PERMETTRE DE SE SITUER** par rapport à des repères collectifs reconnus par des organismes référents
- **FAVORISER DES CHOIX** responsables et l'adoption de comportements avertis

##### Sur le plan collectif...

- **FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES SOCIALES** des individus
- **PROMOUVOIR DES CONDITIONS DE VIE** et de développement optimales
- **PROMOUVOIR LES COMPETENCES DE CHACUN** dans un esprit de solidarité, de coopération sociale.

# Charte d'identité (publics, missions et valeurs)

Fondation Neuchâtel Addictions

---

## 2. Le traitement

**La Fondation Neuchâtel Addictions met en place des actions pour:**

- **DEPISTER ET DIAGNOSTIQUER** où se situe la personne selon 5 axes:
  - dans sa relation au produit
  - sur le plan médical
  - sur le plan psychique
  - sur le plan familial
  - sur le plan social et professionnel
- **FIXER DES OBJECTIFS** communs de prise en charge dans un esprit de collaboration avec la personne et les **EVALUER** régulièrement
- **TRAITER PAR UNE PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE**, permettre à la personne de conserver sa vie sociale, familiale et professionnelle ou **ORIENTER** la personne vers des institutions résidentielles ou hospitalières
- **ASSURER LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-PSYCHO-SOCIAL** en vue d'atteindre les objectifs
- **PRESCRIRE DES TRAITEMENTS** psychothérapeutiques, au besoin soutenir par la prescription de traitements médicamenteux

**Par ces actions, elle souhaite contribuer à:**

- **RESTAURER L'AUTONOMIE** et la liberté de faire des choix
- **MAINTENIR OU RESTAURER** le lien
- **TENDRE VERS UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE** sur les plans psychologique, physiologique et social
- **FAVORISER**, dans le cadre d'une prise en charge soutenante, **L'IMPLICATION ET LA RESPONSABILISATION** de la personne dans son parcours
- **CONTRIBUER A LA QUALITE DU DIALOGUE**, au respect de la compréhension mutuelle
- **FAVORISER UNE PRISE EN COMPTE** des problèmes de façon **CONCERTEE, GLOBALE, et COHERENTE**

## 3. La réduction des risques

### La Fondation Neuchâtel Addictions met en place des actions pour:

- **PROPOSER UN ACCUEIL OUVERT**, une écoute attentive et des conseils aux personnes toxico-dépendantes marginalisées ou en voie de marginalisation
- **REPONDRE** si nécessaire **AUX BESOINS DE BASE** (alimentation, hygiène, logement...)
- **OFFRIR** à ces personnes **UN ESPACE DE SOIN ET DE SANTE**: soins infirmiers, échange et distribution de matériel d'injection, conseil et information, cours de réduction des risque (protection VIH, Hépatites et overdose)
- **PROPOSER DES ACTIVITES OCCUPATIONNELLES** (multimédia, jardinage, cuisine, maintenance...)

### Par ces actions, elle souhaite contribuer à:

- **FAVORISER LA SURVIE** des personnes en situation de risque extrême
- **FAVORISER L'ACCES AU RESEAU SOCIO-SANITAIRE** pour ces personnes
- **DIMINUER LA PROPAGATION DES MALADIES** (HIV et Hépatites) et **LES DECES DUS AUX OVERDOSES**
- **DIMINUER LA MARGINALISATION ET LA DELINQUANCE**
- **FAVORISER LA REINSERTION** sociale, la valorisation des compétences
- **FAVORISER DES MOUVEMENTS DE CITOYENNETE** et de solidarité entre les usagers (intergénérationnel, interpopulation)
- **SUSCITER DES CHANGEMENTS DE REPRESENTATION** de la population à l'égard des personnes toxicodépendantes et inversement

# Charte d'identité (publics, missions et valeurs)

Fondation Neuchâtel Addictions

---

## 4. Un centre d'expertise et de compétences

La Fondation Neuchâtel Addictions a comme objectif de renforcer les compétences des professionnels et d'améliorer les connaissances dans le domaine des addictions.

Elle met en place des actions pour:

- **RELAYER** des progrès scientifiques et susciter l'évolution des connaissances et des techniques
- **PROMOUVOIR** des études sur la pratique professionnelle
- **DIFFUSER** les nouvelles connaissances et **FACILITER** leur utilisation par les secteurs professionnels et institutionnels concernés
- **METTRE À DISPOSITION** sa capacité d'expertise et jouer un rôle de conseil auprès des professionnels et des pouvoirs publics
- **PROPOSER UN INSTRUMENT D'INFORMATION** rapide et adapté sur l'abus et la dépendance aux substances et aux comportements, leurs contextes d'usage et les risques encourus
- **RÉPONDRE AUX BESOINS D'INFORMATIONS** des professionnels en matière de prévention et de soins
- **FORMER** en partenariat avec les HES et universités les futurs professionnels